

LE COTENTIN INTENSIFIE SON SOUTIEN AUX PROJETS DE PROXIMITÉ AVEC LES FONDS DE CONCOURS

Ce vendredi 12 février, David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin, accompagné de Elisabeth CASTELLOTTI, Sous-Préfète de Cherbourg, de Nicole GODARD, V-P du Conseil départemental en charge de l'enfance et de la Famille et de Françoise LEROSSIGNOL, Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve et Maire de Saint-Jacques-de-Néhou a fait un point d'étape sur le chantier de construction de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) de Saint-Jacques-de-Néhou.

Pour permettre un aménagement équilibré du territoire, l'agglomération du Cotentin attribue aux communes des Fonds de Concours pour participer au financement de projets qu'elles portent.

Ainsi, chaque année, elles peuvent bénéficier d'aides pour des travaux d'aménagement, d'équipement ou de sauvegarde du patrimoine si ceux-ci viennent renforcer l'attractivité du territoire.

Pour la période 2018-2020, le Cotentin avait prévu 7,5M€ pour les Fonds de Concours. Près de 6,3M€ ont ainsi été attribués à 135 projets répartis sur l'ensemble des communes du Cotentin. Afin d'accompagner le plan de relance du territoire par la Commande Publique, l'agglomération a souhaité que l'ensemble de l'enveloppe consacrée aux Fonds de Concours soit utilisée. **Lors du Conseil communautaire de décembre 2020, les élus ont donc décidé d'ouvrir une programmation complémentaire de 1,2M€ qui sera attribuée à 34 projets.**

« Avec cette aide directe aux communes, l'agglomération participe pleinement au développement et à l'aménagement du territoire. En abondant aux initiatives portées par les communes, le Cotentin soutien également l'économie locale et réaffirme sa volonté de garantir aux habitants une proximité des services au quotidien et une qualité de vie préservée », a souligné le Président.

Cette volonté de soutenir les projets de proximité sera amplifiée avec la mise en place de la Cellule d'accompagnement à l'émergence des projets communaux présentée par le Président de l'exécutif en septembre 2020. Avec cette cellule, l'agglomération souhaite jouer son rôle de facilitateur et aider les communes dans leurs démarches afin de permettre à leurs initiatives de sortir de terre. Dans le contexte actuel, les Fonds de Concours et la Cellule d'Accompagnement participent ainsi pleinement à la relance économique du territoire.

Le projet de la commune de Saint-Jacques-de-Néhou : construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Vivante et dynamique, la commune de Saint-Jacques-de-Néhou connaît depuis le début des années 2000 une évolution démographique importante. Dans la continuité de la reconfiguration complète du bourg en 2016, la commune a souhaité se doter d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) permettant d'accueillir 12 enfants. La construction de cet équipement permettait de répondre à la fois aux besoins exprimés par les jeunes foyers pour la garde de leurs enfants et aussi au désir des assistantes maternelle de se regrouper pour exercer leur métier.

La commune a ainsi sollicité l'agglomération et la Commission d'attribution des Fonds de Concours en 2019 pour participer à ce projet structurant pour les familles Saint-Jacques-de-Néhou.

L'ouverture prochaine de ce nouvel équipement programmée à la fin du second trimestre 2021 démontre la

mobilisation initiée par l'agglomération du Cotentin pour apporter une réponse concrète aux attentes des communes et de leurs habitants.

L'aménagement de ce bâtiment de 153m² mené par le cabinet valognais Piard Architectes prévoit :

- Une pièce de vie de 51 m² ;
- Trois salles de sieste dont deux de 13 m² et une de 16 m² ;
- Une buanderie ;
- Une cuisine ;
- Un bureau ;
- Un local poussette ;
- Une salle d'eau.

Financement du projet :

- Etat (Fonds DETR) :
102 540€ TTC
- Conseil Départemental :
65 200 € TTC
- Agglomération du Cotentin :
11 160 € TTC ;
- Saint-Jacques-de-Néhou :
219 647 € TTC.

Coût total : 398 547€ TTC.